



Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Éducation nationale, de  
la Jeunesse et des Sports  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Ivry-sur-Seine, le 9 décembre 2021

Ref : FM/BL/JH/2115

**Objet : Agenda social du Grenelle de l'Éducation / Groupe de travail 2\_Esprit d'équipe**

Monsieur le Ministre,

Dans le prolongement du Grenelle de l'enseignement, la DGRH a convié les organisations syndicales à une série de réunions dans le cadre du GT 2. L'une des thématiques retenues concerne le renforcement des fonctions mixtes de chargés de mission dont l'appellation reste à fixer (CM2D / CMCI) ; le but étant d'apporter une aide aux corps d'inspection, et ce dans un cadre formalisé.

L'UNSA Éducation a manifesté à diverses reprises son accord de principe à cette évolution; d'autant que la prise en charge de certaines missions comme le contrôle de l'instruction à domicile se fait aux dépens du cœur de métier, que sont notamment l'accompagnement individuel et collectif des personnels ou la contribution au pilotage académique.

Si lors des premières réunions du 24 juin et du 1er juillet 2021, diverses missions étaient bien envisagées, sous l'autorité des inspecteurs, les organisations syndicales participant à la réunion du 12 octobre dernier, ont été surprises de découvrir contre toute attente que « l'ensemble des missions dévolues aux inspecteurs du second degré (IA-IPR, IEN ET/EG) pourrait être potentiellement exercé par les chargés de mission ».

La perception qui se dégage de cette nouvelle formulation est que la finalité du projet n'est plus d'apporter une aide aux inspecteurs mais se substituer à eux.

Ainsi et s'agissant des missions d'évaluation des personnels, l'opposition des organisations syndicales était unanime face à la proposition de confier aux CM2D/CMCI « les RDV de carrière en la conditionnant à une période probatoire. Cette proposition nécessite d'être encore travaillée pour aboutir à un cadre clair à la fois pour les CM2D et pour les personnels évalués ».

En effet si des RDVC ont été réalisés dans le précédent système d'inspection en vigueur jusqu'en 2017, puis avec un caractère dérogatoire pendant la crise sanitaire, dans les deux cas ils ont été très encadrés par les corps d'inspection.

Pour notre organisation, il est essentiel de tenir compte des éléments suivants pour maintenir la qualité d'un protocole qui satisfait autant évaluateurs (personnels de direction et d'inspection) qu'évalués, même si nous continuons d'œuvrer collectivement et de formuler des propositions pour son amélioration au sein de notre fédération, l'UNSA-Éducation :

- S'il revenait à chaque académie de définir, à partir des besoins et des profils des CM2D/CMCI, les missions exactes pouvant être exercées, nous souhaitons que cela puisse se faire sous la responsabilité fonctionnelle, collégiale et disciplinaire, des corps d'inspection ;
- Le recrutement aux fonctions de CM2D/CMCI devrait être ouvert aux agents à l'issue du 3<sup>ème</sup> RDV de carrière,
- Le positionnement CM2D/CMCI doit être clairement défini dans le contrôle de l'instruction dans les familles, ainsi que dans les autres missions envisagées : formation, examens, contrôle des établissements hors-contrat, dossiers transversaux...

Comme lors de précédents arbitrages, nous vous remercions d'accorder toute l'attention à cet argumentaire afin de maintenir le haut niveau d'expertise nécessaire à une telle démarche de qualité, au service des agents concernés et pour l'efficacité globale du système.

Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



Frédéric MARCHAND  
Secrétaire général  
UNSA Éducation



Stéphane CROCHET  
Secrétaire général  
SE UNSA



Christian CHAMPENDAL  
Secrétaire général  
SNIA IPR UNSA



Patrick ROUMAGNAC  
Secrétaire général  
SIEN UNSA